

FLEURUS' **ACTIVE**

LE PLAN SPORT DE LA VILLE DE FLEURUS

OCTOBRE 2020

VILLE DE
FLEURUS

TABLE DES MATIÈRES



1 CONTEXTE GÉNÉRAL

- 08 Pourquoi une politique sportive locale ?
- 09 Activités "encadrées" vs. activités "libres" ?

2 MISSION, ENJEUX & VISION

- 12 Etat des lieux et cartographies
- 14 Le sport dans le Programme Stratégique Transversal
- 15 La politique sportive de la Ville de Fleurus
- 16 Communication, concertation et collaboration : le trio gagnant

3 STRATÉGIE & CHAMP D'ACTION

- 20 Organisation et gestion
- 21 Infrastructures et équipements
Événements et manifestation
Communication et sensibilisation

4 CONCLUSION





EDITO

Améliorer les conditions de vie, développer les possibilités d'épanouissement personnel, promouvoir l'esprit du vivre-ensemble et la cohésion sociale sont autant d'objectifs intrinsèques de l'engagement politique.

A Fleurus, nous nous sommes fixés pour ambition de répondre à ces objectifs de manière transversale et au travers de différentes compétences. Dans notre ville ô combien marquée par le sport depuis des décennies, la structuration et la cohérence de notre action imposait naturellement l'élaboration d'un plan d'actions dédié à la pratique sportive : **la Ville de Fleurus s'est donc doté d'un Plan Sport.**

Au-delà d'une liste d'intentions ou de travaux d'infrastructures, notre Plan Sport vise à exprimer la Politique sportive que nous souhaitons développer et la philosophie qui l'accompagne, simple mais fondamentale : **le sport pour tou.te.s !**

Il s'agissait donc de synthétiser en une vingtaine de pages, notre volonté de permettre à chaque Fleurusienne et chaque Fleurusien de pratiquer une activité sportive, physique, partout, tout le temps, de manière libre ou encadrée.

Le Plan Sport s'est construit sur base d'un diagnostic et d'une analyse SWOT, il reprend les grandes lignes de notre Plan Stratégique Transversal (PST) de la mandature et décline son implémentation pour les années à venir tant en ce qui concerne les clubs sportifs, que les associations et les bénévoles en y intégrant le sport féminin, le sport pour les seniors, le sport pour handicapés, le sport à l'école, ou encore les investissements.

Le Plan Sport se veut ambitieux, moderne, solidaire et orienté vers l'avenir ; à l'image de la dynamique transversale initiée et présentée par la majorité.

Le Collège communal.





CONTEXTE GÉNÉRAL



1 CONTEXTE GÉNÉRAL

La pratique du sport dans un environnement favorable et un cadre de vie de qualité contribue inévitablement au maintien et à l'amélioration du bien-être et de la santé. Et c'est dans leur milieu de vie, au niveau local, que les citoyens fleurusiens sont actifs et se retrouvent.

C'est pourquoi, la création d'un tel environnement passe par des investissements durables qui permettront de toucher tous les citoyens. Après avoir analysé les différents enjeux au regard de nos objectifs, le présent Plan Sport tentera de répondre à la question suivante :

Comment permettre le sport pour tous, partout et tout le temps ?

1.1 POURQUOI UNE POLITIQUE SPORTIVE LOCALE ?

Aujourd'hui, les actions et initiatives qui démontrent la **dynamique sportive de la ville de Fleurus** sont multiples : écoles de jeunes de qualité, des équipes premières à des hauts niveaux de compétition dans plusieurs sports, une course cycliste renommée, un tournoi de tennis féminin international, un club dédié à la pratique du handisport, de la natation, de la plongée, du tennis de table, des arts martiaux et sports de combat. Pourtant, la tendance actuelle à la sédentarité, qui représente un défi important pour les pouvoirs publics, constitue un véritable enjeu sociétal ayant des conséquences non négligeables sur l'éducation, le développement social ou encore l'économie. Et les multiples études statistiques en la matière le mettent en avant : **une activité sportive régulière contribue au développement du bien-être mental et physique et au maintien d'une bonne santé.**

Le sport, dans sa définition la plus large, demeure également un **vecteur de cohésion sociale** et constitue un **facteur d'insertion et d'acceptation des différences**. Il permet à chacun de s'exprimer et favorise les échanges. **C'est pourquoi, la Ville de Fleurus, au-delà de démontrer quotidiennement sa volonté de développer la pratique sportive, souhaite structurer et formaliser une véritable politique sportive locale.**

En effet, ce sont les actions et les initiatives existantes couplées à l'implication des parties prenantes (citoyens, associations, élus, pouvoirs subsidants) qui peuvent, au sein d'une commune, multiplier les effets sur la santé des habitants et sur les relations qu'ils entretiennent entre eux. C'est précisément à ce niveau que nous identifions les enjeux majeurs et souhaitons répondre à la question :

Comment envisager, à Fleurus, de manière optimale et sécurisée, une offre de service qui favorise l'activité physique sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des capacités physiques et économiques de chacun ?

La réponse à cette question passera par la mise en place de projets spécifiques visant notamment à aménager certains espaces, mener des actions de sensibilisation dans les écoles, auprès des personnes les moins actives, des seniors ou encore l'organisation d'événements visant à mettre en avant les clubs et associations de notre entité.

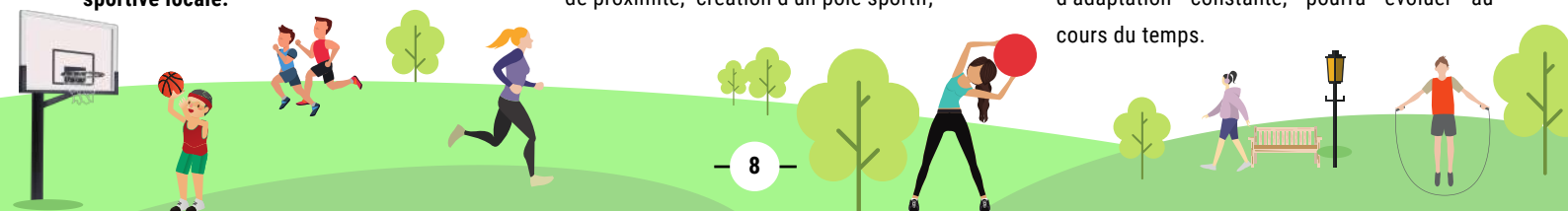
Plus concrètement, ces objectifs et les mesures sous-jacentes nécessiteront également une **réflexion globale sur l'offre en matière d'infrastructures** : rationalisation des équipements en maintenant les infrastructures de proximité, création d'un pôle sportif,

évaluation de l'aménagement d'un terrain de football synthétique, rénovation des sites, intégration d'espaces sportifs (ping-pong, basket, multisports...) et infrastructures légères de quartier.

Ces différents éléments sont intégrés dans ce « Plan Sport » qui vise notamment à une planification des investissements, en concertation avec les clubs sportifs, les citoyens et les pouvoirs subsidants. Dans le même esprit, fort de notre piscine communale et de l'aménagement de notre toute nouvelle piste d'athlétisme, notre « Plan Sport » intègre les possibilités de développement du site central dédié aux sports, le Stade Augustin COSSE et la Plaine des Sports, notamment dans une volonté de proposer des activités nouvelles et innovantes.

L'objectif global est clair : offrir la possibilité aux citoyens de (re)découvrir le plaisir et l'envie de se donner à une activité sportive au quotidien, pendant ses temps libres, au travail ou lors de ses déplacements.

Enfin, ce Plan « Sport » fait état d'une stratégie sur base des réalités de terrain actuelles et des ressources disponibles. Il n'est évidemment pas figé et, dans une volonté d'adaptation constante, pourra évoluer au cours du temps.



ACTIVITÉS SPORTIVES « ENCADRÉES » ET ACTIVITÉS SPORTIVES « LIBRES » : UN DOUBLE CHALLENGE

Pour faire simple, une personne physiquement active pratique, de façon régulière, des activités sportives, réparties dans une de ces trois catégories :

- Activité physique utilitaire (ex : entretenir son jardin, bricolage, métiers manuels, etc.) ;
- Activité de déplacement – pour le plaisir ou à des fins de transport – (ex : marche, vélo, etc.) ;
- Activité récréative.

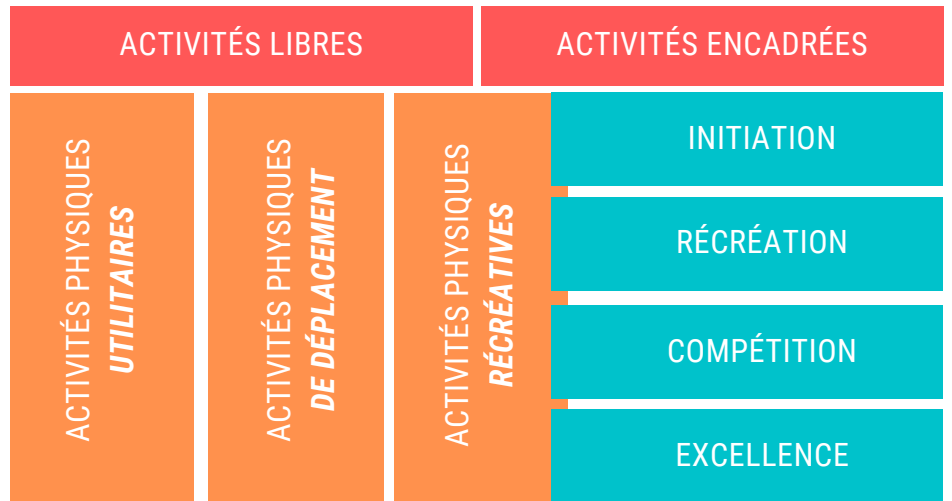
Dans ce cadre de réflexion, nous considérons donc qu'une activité physique est liée à différents facteurs qui en déterminent la manière de la pratiquer et l'endroit : loisirs, déplacements, vie professionnelle, vie familiale, activités domestiques, etc.

Ces différents éléments influent sur la pratique d'une activité dite « encadrée » ou d'une activité dite « libre ».

L'**activité encadrée** est considérée comme une activité qui se pratique de manière régulière, à des créneaux horaires bien précis. Ce type d'activités est généralement organisé par des individus, associations sportives, écoles, ou toutes structures indépendantes du pouvoir local. Généralement, les activités sportives encadrées peuvent se pratiquer à 4 niveaux :

- Initiation : apprentissage de base d'une discipline ;
- Récréation : pratique à des fins de loisir ;
- Compétition : pratique à des fins de performance liée à de la compétition ;
- Excellence : pratique d'une discipline à haut niveau.

Pour garantir la pérennité de ces initiatives, une collaboration forte avec les pouvoirs locaux est essentielle et un soutien, qu'il soit financier (subsidés et aides ponctuelles), logistique (mise à disposition d'infrastructures, de locaux, de matériel) ou administratif (mise à disposition de matériel de communication, aide à la gestion, conseils, ...), est indispensable.



En effet, chacun jouera un rôle important dans le déploiement de l'offre d'activités physiques et sportives sur le territoire de la Ville de Fleurus.

L'**activité libre** est celle que l'on peut pratiquer à n'importe quel instant de la journée (au travail, à son domicile, lors de ses déplacements, pendant ses temps de « loisirs », etc). C'est évidemment la forme d'activité la plus évidente à pratiquer puisqu'elle est la moins contraignante. Concrètement, l'activité libre concerne toutes les activités sportives qu'il est possible de pratiquer sur l'espace public notamment grâce aux aménagements d'équipements sportifs en libre accès (terrains multisports, espace wellness, équipements de fitness urbain, balade en forêt, etc.). Cela renforce l'offre sportive et permet aux usagers de se retrouver dans un contexte favorable aux échanges. Enfin, c'est également en envisageant un large éventail de projets et de possibilités que les besoins des citoyens (actifs et moins actifs) pourront être satisfaits.



EN BREF

Le double enjeu est de pouvoir garantir et renforcer le soutien et la coordination avec les acteurs locaux (activités encadrées) en développant et en diversifiant au maximum l'offre d'infrastructures sur l'espace public (activités libres). Pour valoriser la pratique du sport, la Ville de Fleurus devra capitaliser tant sur la qualité des installations et la diversité des infrastructures que sur l'offre de services.



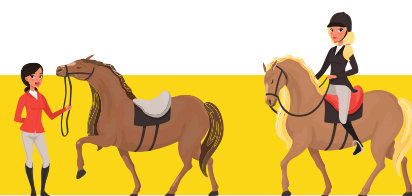


***MISSION,
VISION &
ENJEUX***





2 MISSION, ENJEUX & VISION



L'activité physique, quelle qu'elle soit, doit être une source de plaisir pour celui qui la pratique.

C'est pourquoi, elle doit devenir accessible et attrayante pour tous. Cette attractivité passera entre autres par :

- la créativité et l'innovation dans l'aménagement des espaces publics ;
- le recours aux dernières technologies en matière de sport ;
- la mise en œuvre d'une stratégie et d'actions découlant d'une vision partagée entre les différentes parties prenantes

2.1 ÉTAT DES LIEUX ET CARTOGRAPHIE

Sur base des informations reçues, la Ville de Fleurus compte une soixantaine d'associations sportives actives dans de nombreuses disciplines. Ci-dessous, un tableau récapitulatif du nombres d'associations et d'infrastructures par catégorie de sports. La liste des associations sportives est reprise en annexe.

CLASSIFICATION	ASSOCIATIONS
Sport de ballons	12
Sport de balle et raquette	7
Sport aquatique	3
Sport de combat et arts martiaux	9
Cyclisme	5
Athlétisme	2
Sport équestre	3
Sport loisir et détente*	17

*Pétanque (5) ; fitness (4) ; pêche (2) ; tir à l'arc (1) ; marche (1) ; sport canin (1) ; motocyclisme (1) ; échecs (1) ; colombophilie (1)

58

ASSOCIATIONS SPORTIVES


18

INFRASTRUCTURES





➤ **LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES SONT REPRISES SUR LA CARTE DU TERRITOIRE CI CONTRE.**

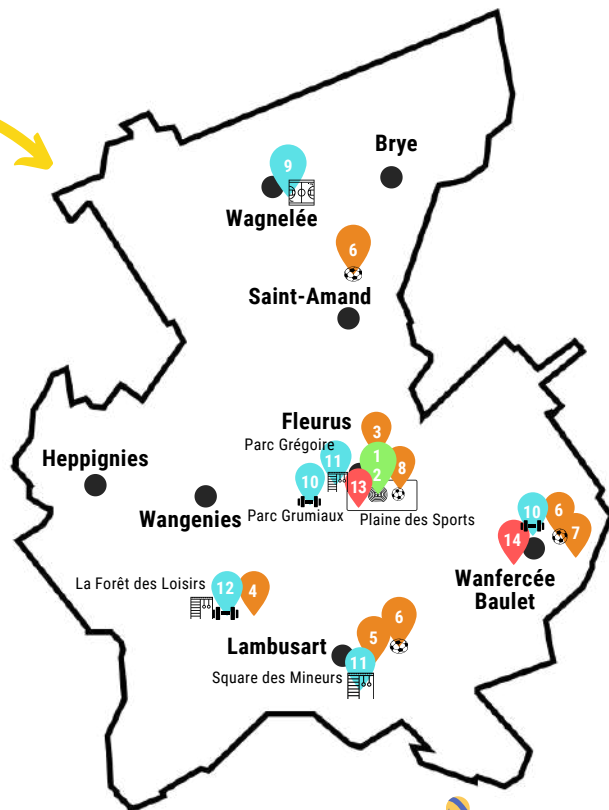
Bien qu'une réflexion quant à l'optimisation et à la mutualisation des espaces d'activités soit en cours, et que certaines infrastructures nécessitent plusieurs travaux de rénovation et d'entretien, la typologie actuelle de nos différents équipements se présente comme suit :

-  **Équipement à large affluence**
Piscine communale (1), piste d'athlétisme (2) > Plaine des Sports

-  **Équipement à vocation supracommunale**
Salle A. Robert (3), salle polyvalente du Vieux-Campinaire (4), salle omnisports G. Hordies (5), terrains de football (6) (Lambusart, Saint-Amand, Wanfercée-Baulet), salle omnisports de Wanfercée-Baulet (7), stade communal A. Cosse (8) (Plaine des Sports)

-  **Équipement de quartier et de loisirs**
Agora space (9), équipements de fitness urbain (10), plaines de jeux pour enfants (11), Forêt des Loisirs (12)

-  **Infrastructures polyvalentes et/ou non dédiées**
Salle annexe de la piscine (13), Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet (14),



ANALYSE SWOT

➤ Les différents éléments mis en avant dans cette section sont synthétisés sous forme d'une analyse SWOT. Cet outil permet dans un premier temps d'avoir une vision générale des forces et faiblesses de la Ville de Fleurus en matière de sports. Dans un second temps, elle présente les éléments extérieurs (les opportunités et les menaces) susceptibles d'influencer la poursuite des objectifs fixés et des actions envisagées.



FORCES

- Diversité de l'offre existante ;
- Clubs et sportifs évoluant ou ayant évolué au haut niveau ;
- Dynamique positive en cours ;
- Volonté politique de soutenir et développer le secteur sportif (gratuité des salles, subsides, ...)
- Patrimoine naturel propice à l'aménagement d'infrastructures spécifiques (espaces verts, parcs, plaines, forêt) ;
- Plaine des sports - lieu de vie multisports - ;
- Événements sportifs reconnus > image positive ;
- Accessibilité aisée via TEC ;
- Valorisation des ruelles et sentiers (via Runnin' City) ;
- Acteurs engagés, volontaires et bénévoles nombreux et dynamiques.

FAIBLESSES

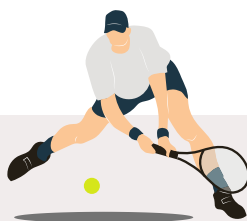
- Dysfonctionnements dans la structure de gestion actuelle (ASBL FleuruSports) ;
- Gestion des infrastructures (salles) non optimales ;
- Absence de mécanisme formel de concertation et de coordination entre les forces > absence d'une vision commune et concertée ;
- Partenariats complexes et non systématiques (pouvoir subsidiant peu/pas sollicité) ;
- Installations/infrastructures vétustes et énergivores ;
- Réseau de transport « actif » peu développé (pistes cyclables) ;
- Connaissance insuffisante des publics et de leurs demandes (% population pratiquant un sport, âge, # d'adhérents par club) ;
- Cadastre des associations sportives et clubs inexistant ;
- Cadastre formalisé et mis à jour des infrastructures inexistant ;
- Déficit d'infrastructures légères à l'ouest de l'entité.

OPPORTUNITÉS

- Contexte actuel propice à la pratique sportive > demande de pratique du sport en progression ;
- Patrimoine naturel enclin au développement d'activités connexes (ex : tourisme actif) ;
- Complémentarité possible entre les nombreux acteurs (émergence de nouveaux partenariats) ;
- Acteurs locaux demandeurs de soutien et d'initiatives ;
- Existence de pouvoirs subsidiant (> nouvelle réforme de subventionnement des infrastructures sportives) ;
- Campagnes d'actualité sur les thèmes du sport et de la santé.

MENACES

- Situation sanitaire actuelle instable > organisation d'événements d'envergure difficile ;
- Prix des cotisations dans les clubs ;
- Coûts de gestion des clubs (bien que les dépenses en énergie - eau, gaz, électricité - et l'utilisation des salles/terrains communaux sont prises en charge par la Ville de Fleurus) ;
- Difficultés structurelles au sein des associations sportives ;
- Dispersion des acteurs et des ressources (bénévoles) ;
- Maintien de nombreux clubs pour une même pratique sportive avec épuisement des bénévoles.



2.2 L'AXE « SPORT » DANS LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST)

La politique sportive de la Ville de Fleurus ne se limite donc pas à la construction et à l'entretien d'équipements sportifs. Les différentes priorités en la matière ont été définies dans le Plan Stratégique Transversal 2018-2024 et chaque action envisagée est rattachée à un objectif spécifique.

A cet effet, plusieurs axes de travail ont été définis :

- L'entretien, la rénovation et la construction d'infrastructures de qualité ;
- Le développement du sport pour tous ;
- La promotion du sport de quartier ;
- La sensibilisation au sport dans les écoles ;
- L'influence du sport sur la santé.

Les objectifs stratégiques et opérationnels et les principales actions qui découlent de cette réflexion ont évidemment été intégrés dans le Programme Stratégique Transversal (PST) et constituent le socle de la politique sportive que la Ville de Fleurus souhaite mener.



Les éléments qui figurent au sein du PST sont repris in extenso ci-après :

- > **OBJECTIF STRATÉGIQUE** : Développer une ville de l'éducation, de la citoyenneté et du vivre ensemble
- > **OBJECTIF OPÉRATIONNEL** : Pour un citoyen sensibilisé à l'importance de la pratique sportive et disposant des infrastructures, outils et matériel adapté
- > **ACTIONS (6)** :
 - **A.1** - Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un **état des lieux** de la situation existante en vue d'une **réorganisation** des créneaux horaires de nos infrastructures, mise en conformité, accessibilité, rénovation de nos équipements et infrastructures sportives, ...
 - **A.2** - Dynamiser et mettre à jour l'espace dédié aux clubs sportifs afin d'**assurer la visibilité** des clubs existants ainsi que des manifestations sportives organisées sur le territoire
 - **A.3** - Mettre en place un **processus efficace de gestion** des clubs sportifs par un inventaire tenu à jour, des conventions revues des contacts réguliers et un réel accompagnement quotidien ;
 - **A.4** - Soutenir et relancer les événements sportifs de grande ampleur en visant à **sensibiliser la population** à la pratique du sport en impliquant les forces vives en la matière et en s'assurant d'une communication adéquate auprès du public cible ;
 - **A.5** - **Développer les initiatives locales** et inter-villages de type interclub, tournoi de quartiers, inter-écoles en apportant un soutien logistique et/ou financier aux associations porteuses de projets ;

EN BREF

In fine, la volonté n'est autre que de donner la possibilité aux citoyens de la Ville de Fleurus de pratiquer une discipline sportive et s'épanouir quels que soient leur âge, leur condition physique et mentale, leur quartier, leur statut social et économique, leurs aptitudes et leur provenance.



LE SPORT POUR TOUS

Outre la poursuite, le développement et le soutien dédiés au public de première ligne (jeunes, sportifs confirmés, sport féminin, etc.), par "sport pour tous" nous entendons notamment la mise en place d'accès pour les PMR, le développement du sport féminin, le sport pour les seniors, pour les personnes en situation de handicap, ou encore les personnes issues de milieux sociaux précarisés.

Pour nous, l'accessibilité au sport pour tous implique de :

- maintenir l'**accès gratuit** aux salles sportives pour les clubs sportifs de l'entité ;
- favoriser le développement du **sport de rue** en créant des **infrastructures légères** et polyvalentes de proximité (skate park, roller, plaines de jeux, etc.) en parfaite concertation avec les riverains et l'associatif local ;
- analyser les opportunités de développer le **sport pour seniors**, dans la continuité des aménagements « Fitness Seniors » déjà existants ;
- soutenir le SPH dans ses activités fondamentales permettant la pratique d'activités sportives aux **personnes en situation de handicap** ;
- analyser les possibilités de développement d'une offre sportive encadrée gratuite et/ou de soutien aux initiatives visant à la **réduction des coûts d'affiliation** ou d'accès à la pratique sportive pour les familles qui connaissent des difficultés sociales ou économiques pour contribuer à lever les freins financiers à la pratique d'une activité sportive. →

2.3

LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA VILLE DE FLEURUS : UNE VISION ÉLARGIE DU SPORT

Nous avons défini quatre axes de travail pour permettre aux Fleurusien(ne)s d'adopter des habitudes de vie saines et dynamiques. Le secteur du sport étant étroitement lié à d'autres secteurs et thématiques tels que l'éducation, la santé et la cohésion sociale, notre vision se veut transversale et vise notamment à :

- **Une amélioration continue de nos services ;**
- **Un entretien des installations et une continuité des interventions auprès des publics cibles ;**
- **Une réflexion qui permette de maximiser l'utilisation des installations, infrastructures et équipements existants.**



DES INFRASTRUCTURES QUI FAVORISENT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Dès lors que notre environnement influe sur notre mode de vie, pourquoi ne pas l'aménager de manière à stimuler l'activité physique ? Pour ce faire, de multiples endroits peuvent répondre à cette question tels que les parcs, les plaines, les cours d'école, les espaces verts, les lieux de travail. Autant de lieux qui, aménagés en conséquence et de façon sécuritaire, incitent à « bouger ».

Plus généralement, le succès d'une telle stratégie repose essentiellement sur :

- La **diversité/mixité** des activités ;
- La **facilité d'accès** aux espaces publics ;
- Une **répartition géographique** équitable des infrastructures et équipements ;
- Une offre de **transport** diversifiée.





PROMOTION DU SPORT FÉMININ

Le sport pour tous sous-entend également inévitablement le « sport pour toutes ». Trop souvent, le sport féminin peine à trouver sa place dans un milieu à majorité masculine. Même si Fleurus peut se targuer de compter sur son territoire et ce, depuis de nombreuses années, des athlètes, des équipes féminines de basket-ball de grande qualité ou encore un tournoi international de tennis, cette ouverture sera encouragée dans les autres pratiques sportives tant dans le cadre de la diversification des activités visées ci-dessus que dans une potentielle réservation d'heures de salle/ terrain à cet effet.

La pratique sportive contribue à lutter contre les stéréotypes de genre. **Promouvoir le sport féminin est enjeu d'égalité réelle entre les femmes et les hommes et un axe important du schéma de développement sportif de la Ville de Fleurus.** La lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes et en faveur de la mixité pour le sport sont des valeurs du Plan Sport fleurusien. C'est pourquoi, la Ville continuera à **soutenir des événements** tels que le Ladies Open et toutes autres formes de manifestation d'associations **engagées dans le partage des valeurs sportives à destination des femmes.**



LE SPORT POUR LES SENIORS

De nombreuses études ont montré que la pratique régulière d'une activité physique d'intensité modérée exerçait un effet positif sur notre organisme et ce, à n'importe quel âge. L'âge et les problèmes de santé n'empêchent pas de faire du sport, bien au contraire. Néanmoins, le vieillissement se traduit généralement par une diminution progressive de la masse musculaire et de la capacité à produire des efforts (ce processus s'accélère à partir de 65 ans), en raison d'une perte de force et de puissance. Ceci se traduit par des difficultés à accomplir certaines tâches, comme se lever du fauteuil, monter les escaliers ou porter des objets. Pour garder la forme, le programme idéal comprendrait à la fois des exercices d'endurance, de puissance et de souplesse, chacun d'entre eux ayant une influence spécifique sur le bien-être de l'organisme.



Alors que l'offre pour les plus jeunes est déjà importante, la Ville de Fleurus souhaite **développer une action « sport en douceur », dédiée et adaptée aux seniors.** Ce type d'action comprend la mise en place d'activités telles que la gymnastique d'entretien, la marche, la natation, le yoga, le stretching, ou encore le tai-chi. Ces séances d'activités physiques en petit groupe continueront à être encadrées par un éducateur sportif et adaptées aux capacités de chacun(e).



UNE ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE EST BÉNÉFIQUE POUR LE CORPS ET LA SANTÉ À BIEN DES ÉGARDS ET CE, QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE !



LE SPORT ET LA SANTÉ

Les effets positifs du sport sur la santé sont multiples : pratiquer une activité physique régulière est recommandé pour amoindrir les risques de maladies cardiovasculaires et améliorer l'état de forme et la santé. Le sport n'est pas qu'une fonction préventive. Il est aussi utilisé au cours du traitement de certaines maladies cardiaques ou du diabète par exemple.

Peu de personnes s'en persuadent encore mais le sport est également un moyen de gérer le stress. Pratiquer une activité sportive déclenche en effet la production d'endorphines, ces hormones qui génèrent en nous une sensation de bien-être. Alors que cette sensation peut être observée dans (quasi) tous les sports, certaines disciplines sont véritablement prédisposées à la détente et à la relaxation. C'est notamment le cas du yoga, de la gymnastique douce, du tai-chi ou des activités en plein air.

Selon plusieurs études, le sport est également signe de longévité et permet donc, à ceux qui pratiquent une activité sportive régulière, de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

A travers cette thématique, l'objectif de la Ville de Fleurus, soucieuse de la santé de ses citoyens, est de **promouvoir les bonnes pratiques du quotidien** trop souvent méconnues. Par des **actions de sensibilisation et des événements ponctuels**, nous souhaitons informer au mieux le citoyen fleurusien sur les bienfaits de la pratique sportive. ●



LE SPORT À L'ÉCOLE

Si l'activité sportive est bel et bien présente dans les cours d'école, il est important d'offrir aux jeunes sportifs un environnement adéquat afin de leur donner la chance de découvrir un éventail de sports le plus large possible. Au-delà d'actions de sensibilisation, une stratégie de communication cohérente est également requise. Dans ce cadre, l'école a un rôle essentiel à jouer pour encourager la pratique sportive et donner le goût du sport aux élèves.

Dans nos écoles communales, nous proposons :

- d'**offrir un aperçu de l'éventail des différents sports** aux élèves et surtout encourager les élèves à pérenniser une pratique sportive en dehors et après l'école ;
- de continuer et renforcer les **partenariats entre établissements scolaires et clubs sportifs** de la commune de façon à faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires ;
- d'encourager l'organisation de **journées sportives** au sein de la commune pour permettre aux enfants de vivre des expériences de compétitions positives et enrichissantes.



2.4

COMMUNICATION, CONCERTATION & COLLABORATION : LE TRIO GAGNANT

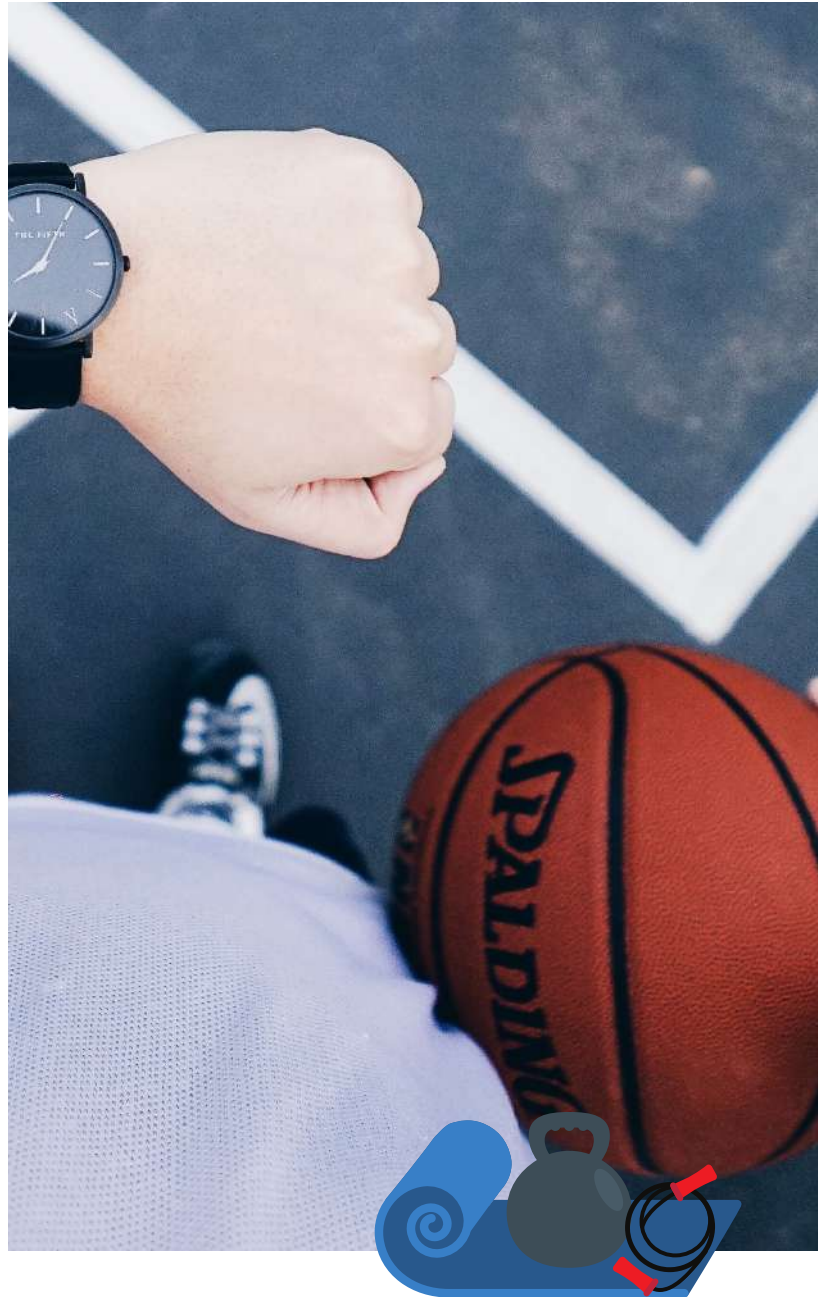
Alors que des campagnes de sensibilisation sont ponctuellement menées à différents niveaux, il est essentiel d'assurer la promotion de nos actions à l'échelle locale et d'impliquer les relais de notre vision (citoyens « ambassadeurs », employeurs, entraîneurs et formateurs, acteurs locaux, ...). Pour que toutes les conditions favorables à la sensibilisation et à l'adoption d'un mode de vie plus actif soient réunies, la mise en place d'outils de communication efficaces est nécessaire.

Les objectifs poursuivis sont donc :

- Adopter une stratégie de communication cohérente et concertée ;
- Assurer une meilleure connaissance des services proposés auprès des citoyens ;
- Uniformiser les procédures et mettre en place des outils de communication adéquats et efficaces ;
- Permettre un accès aisé à l'information et ;
- Renforcer les relations et la collaboration entre les différents acteurs locaux (clubs, associations, privés).

Dans ce cadre, des actions concrètes et ciblées devront être entreprises en fonction des publics visés. Ainsi, pour promouvoir la politique sportive de la Ville de Fleurus, il est essentiel de :

- Éduquer à la pratique du sport et à une alimentation saine dès le plus jeune âge ;
- Promouvoir la pratique d'une activité sportive auprès du plus grand nombre ;
- Prendre en compte les caractéristiques socio-culturelles et économiques des différents groupes cibles ;
- Adapter l'offre de services aux réalités de terrains.

**EN BREF**

En résumé, le succès de nos actions (détaillées dans la section suivante) devra garantir :

- Une collaboration et une concertation formelle entre la Ville et les différents organismes et partenaires, et le tissu associatif ;
- Des installations, infrastructures et services de qualité pour les différents niveaux de pratique sportive ;
- Un encadrement de qualité et sécuritaire optimal ;
- Une capacité d'adaptation liée aux évolutions des tendances et besoins du terrain ;
- Des événements de sports et d'activité physique qui suscitent l'intérêt de la population et incitent à la participation ;
- Une communication cohérente et la mise en avant de personnalités sportivement inspirantes pour les citoyens.



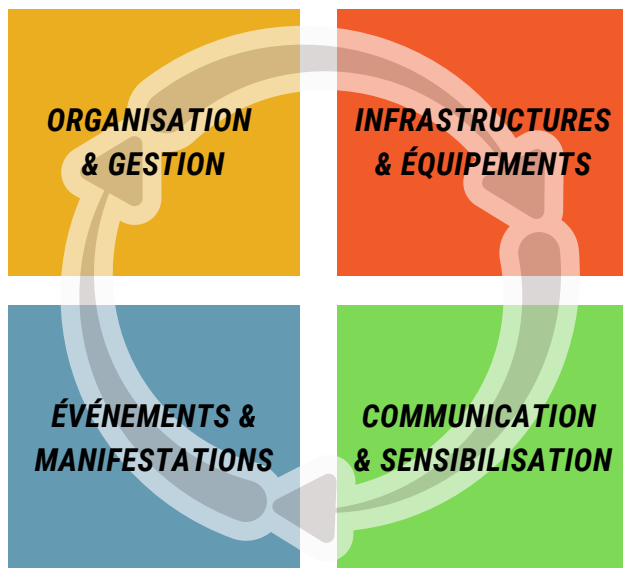
STRATÉGIE ET CHAMP D'ACTION



3 STRATÉGIE & CHAMP D'ACTION

La mise en place d'une telle politique repose évidemment sur le développement de projets et actions concrètes sur des horizons de court, moyen et long termes.

L'ensemble des actions envisagées au sein de ce plan sport, et listée ci après sont regroupées en 4 catégories :



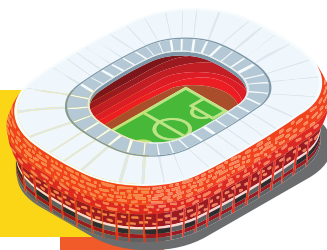
3.1 ORGANISATION & GESTION



- OG.1 • Organisation d'une assemblée périodique (annuelle ou semestrielle) avec, au moins, un représentant des associations/clubs sportifs/partenaires privés de la Ville de Fleurus visant notamment à : encourager la collaboration et le partage d'expertise, coordonner les activités, définir une politique générale commune ;
- OG.2 • Renforcement de la collaboration et développement de partenariats entre les associations/clubs/partenaires privés en vue d'optimiser l'utilisation des ressources (notamment lors de l'utilisation des mêmes infrastructures) > Création de comités de gestion de salles et infrastructures ;
- OG.3 • **Mise en place d'une structure adéquate de gestion de la politique sportive ;**
- OG.4 • Révision des conventions entre la Ville et l'ensemble des clubs sportifs ;
- OG.5 • Développement de la participation citoyenne > mise en place de mécanismes de consultations citoyennes qui permettront de cerner au mieux les besoins de la population fleurusienne et répondre aux attentes en la matière (sondage, discussion, présentation, plateforme d'échanges, etc.) > utilisation de la plateforme Flucity ;
- OG.6 • Création d'un répertoire de type « Qui s'occupe de quoi ? » (entretien des infrastructures, préparation des dossiers de demandes de subsides, organisation d'événements, etc.) ;
- OG.7 • Formalisation des procédures de gestion des salles et hall sportifs > acquisition d'un logiciel de gestion des salles (horaires et occupation) et du matériel ;
- OG.8 • Accompagnement à la qualité de la formation des responsables, formateurs et entraîneurs afin de s'assurer d'un encadrement sportif de qualité au sein des différentes structures.



3.2 INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS



- IE.1 • Mise en place d'un cadastre des installations existantes qui permettra d'assurer un suivi adéquat et un entretien préventif de celles-ci ;
- IE.2 • Construction d'un nouveau hall sportif à Lambusart (de type hall omnisports/intégration de la dimension handisport) ;
- IE.3 • Mise en conformité de la salle Bonsecours à Fleurus ;
- IE.4 • Aménagement de la salle « polyvalente » annexée à la piscine à Fleurus (Plaine des Sports) ;
- IE.5 • Remise à neuf du terrain de foot de Saint-Amand et rénovation des vestiaires ;
- IE.6 • Remise en état du terrain de foot et des bâtiments existants à Baulet
- IE.7 • Rénovation du local de plongée (isolation) ;
- IE.8 • Amélioration du réseau cyclable et piétonnier en intégrant une réflexion relative à ces modes de déplacement (mobilité douce & transport actif) dans chaque aménagement routier, réfection de voiries, aménagement de nouveaux quartiers ;
- IE.9 • Aménagement d'un parcours d'hébertisme et/ou de trail à la Forêt des Loisirs ;

- IE.10 • Aménagement d'aires récréatives multifonctionnelles (Agora Space)
- IE.11 • Création d'un parcours fitness et installation de machines de fitness urbain à proximité des quartiers ;
- IE.12 • Développement de la **Plaine des sports** > à titre indicatif : aménagement d'un espace couvert, d'un parc canin, d'un espace "beach sports", création d'un espace Wellness accessible aux personnes à mobilité réduite (annexe à la piscine) ;
- IE.13 • Acquisition de nouveau matériel pour les écoles



3.3 ÉVÉNEMENTS & MANIFESTATIONS

- EM.1 • Remise sur pied des « Mérites sportifs fleurusiens » / Soirée des champions ;
- EM.2 • Nuit des arts martiaux (implication des écoles) ;
- EM.3 • Cross interscolaire (tous réseaux confondus) ;
- EM.4 • Remise sur pied d'un triathlon (interscolaire, famille) ;
- EM.5 • Développement d'activités sportives pour les séniors ;
- EM.6 • Journée « Fête du Sports » avec participation des clubs sportifs > possibilité de tester tous les sports disponibles sur l'entité en un seul lieu ;
- EM.7 • Organisation d'un salon "sport, santé & détente" ;
- EM.8 • Mise sur pieds des Olympiades inter-écoles ;
- EM.9 • Organisation de championnats de natation inter-écoles ;
- EM.10 • Mise en place d'initiatives sportives avec les villes jumelées ;
- EM.11 • Organisation d'un Meeting d'athlétisme.

3.4 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- CS.1 • Planification d'un calendrier annuel/semestriel des campagnes en matière de sport, santé, éducation à un mode de vie sain.
- CS.2 • Création d'une plateforme/guichet unique d'échanges entre les associations sportives ;
- CS.3 • Création d'une brochure spécifique sur les bienfaits du sport et l'offre en la matière à Fleurus ;
- CS.4 • Développement d'un site web spécifique (ou d'un onglet dédié sur le site de la ville) de type « Comment bouger à Fleurus ? » ;
- CS.5 • Sondage auprès de la population sur des thématiques particulières ;
- CS.6 • Collaboration avec des personnalités sportives fleurusiennes connues comme ambassadrices d'un quotidien physiquement actif.







CONCLUSION

Le développement de l'activité physique au sein des collectivités locales est un véritable enjeu auquel la Ville de Fleurus accorde toute son importance. Quels que soient les initiatives et le type d'activités physiques l'objectif est clair, nous souhaitons **développer une véritable politique sportive pour TOU.TE.S les fleurusien-ne-s, partout et en tout temps**. La volonté de lutter contre la sédentarité est réelle et la promotion du sport comme vecteur d'épanouissement, d'ouverture vers les autres et de cohésion sociale sont les piliers de notre vision stratégique. C'est pourquoi, la création de milieux de vie où chacun trouvera sa place est un enjeu auquel nous souhaitons répondre.

Pour atteindre les objectifs fixés, **il est essentiel que les moyens financiers, structurels, organisationnels qui existent soient structurés et que les actions soient coordonnées**.

In fine, si notre volonté est de miser sur un ancrage local du sport par l'optimisation et la mutualisation des services proposés, ce sont nos citoyens qui constituent l'activité et qui participent à la dynamique communale et ce, quel que soit le milieu social, l'âge, le genre, les idéologies, les capacités physiques ou mentales.

Nous souhaitons davantage d'ouverture à de nouvelles **collaborations** et des perspectives de **co-construction** avec les usagers sportifs et toutes les forces vives implantées sur notre territoire. C'est pourquoi, ce Plan Sport intègre, dans sa réflexion, les enjeux de demain en matière de réduction des inégalités, d'évolution des besoins, d'accès aux infrastructures, d'impact environnemental ou encore d'émergence de nouveaux partenariats.

Les quatre catégories d'actions stratégiques découlant des six axes de travail décrivent les ambitions de la Ville de Fleurus en matière de sport à l'échelle locale pour les prochaines années. Bien que certaines réflexions soient déjà en cours et que d'autres verront prochainement le jour, chaque action fera l'objet d'un suivi individuel et sera traitée comme un projet à part entière, le tout dans un programme globalisé. Cette manière de procéder permettra d'identifier au mieux, de manière stratégique et à chaque étape, les différents acteurs et leurs responsabilités et de définir les ressources nécessaires.

L'objectif est de mettre au point des modèles opérationnels efficaces, durables et cohérents.

La mise en œuvre de ce Plan Sport et le succès des actions qui en découlent seront mesurés à l'aide d'indicateurs personnalisés inhérents à chaque projet. Ils serviront également d'outil de communication, de promotion et de sensibilisation aux pratiques sportives dans les différents domaines identifiés (vie quotidienne, école, santé, loisirs, etc).

Enfin, comme toute vision stratégique, ce Plan Sport vise l'amélioration continue et a pour vocation à évoluer en fonction des besoins, des analyses de terrain et des contraintes qui pourraient survenir au fil de sa réalisation.

Parce qu'une activité physique soutenue est essentielle pour rester en bonne santé, la Ville de Fleurus s'active, et met tout en œuvre pour que vous ne vous arrêtez jamais de bouger.





PERSONNE DE CONTACT

COORDINATION

Julian GHIELMI

Chef de cabinet du Collège communal

julian.ghielmi@fleurus.be

071/820.374

VILLE DE
FLEURUS

PLAN SPORT - FLEURUS'ACTIVE

Administration communale, Ville de Fleurus

Chemin de Mons 61 (Château de la Paix) à Fleurus

www.fleurus.be